

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-42
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 8 avril 2025, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 901-42 modifiant le règlement de zonage n° 901.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 13 mai 2025 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à greffe@ville.delson.qc.ca jusqu'à la levée de l'assemblée publique de consultation ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville et ce, avant 16 heures le 13 mai 2025. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du Conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 13 mai 2025 à 19 h.

3. Les dispositions de ce projet de règlement visent à apporter des corrections spécifiques et nécessaires, afin de :
 - a) Agrandir la zone P-312 à même les zones H-311 et H-315 afin d'y inclure les lots numéros 3 132 489, 3 129 313, 5 650 762, 3 129 315 et 3 129 316 du cadastre du Québec;
 - b) Modifier la grille des usages et normes de la zone P-312 afin d'y inclure de nouveaux usages de la classe d'usages Service public (P-2) en y édictant les normes;
 - c) Modifier l'article 83 par l'ajout de nouveaux usages à la catégorie d'usages en b) Services hospitaliers et communautaires, des énoncés suivants :
 - 8° Maison des jeunes;
 - 9° Organismes communautaires locaux et régionaux;
 - 10 Aide alimentaire.

Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 901-42 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au www.delson.ca dans la section « Avis publics » ainsi que dans la section « Règlements d'urbanisme » sous l'onglet « Services aux citoyens - Urbanisme ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 23 avril 2025.

M^e Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier